

Meilleurs vœux

2020 !



SOMMAIRE

Mot du maire	p. 2
Point sur les travaux	p. 2-3
En bref	p. 4-5
Le cadastre solaire de la Cali	p. 6-7

Jardinons avec les plantes sauvages	p. 8-9
L'inauguration de la piscine de Lagrave en 1965	p. 10
Agenda 2020	p. 12

Chers habitants de Porchères,

Voici le dernier numéro du journal communal de ce mandat. Nous avons commencé au numéro 16 en mai 2014 et nous voici rendus au numéro 33. Tous les 4 mois, sans manquer un seul rendez-vous, nous vous avons tenu informés de l'actualité de la commune. Ce qui s'est passé, les décisions du conseil municipal et surtout l'agenda des activités culturelles, associatives et municipales. Si vous les rassemblez, cela représente plus de 200 pages ! Nous avons systématiquement veillé à y apporter du contenu pour que chacun puisse mieux connaître l'histoire et l'environnement de la commune avec des rubriques dédiées. Je tiens à remercier en particulier Bruno Wisniewski pour ses contributions bénévoles régulières avec la chronique du Colibri.

Les travaux, nombreux, en cette année 2019, suivent leur cours. Vous en trouverez le détail dans les pages qui suivent.

Le conseil municipal se réunira une dernière fois en début 2020 afin de voter le compte administratif des dépenses et recettes 2019.

En ce début d'année 2020, il me reste à vous souhaiter, en mon nom et au nom du conseil municipal, mes meilleurs vœux de bonheur, de santé et de réussite pour 2020.

Je vous donne rendez-vous le samedi 18 janvier à 11 h 30 pour la cérémonie des vœux.

Bonne lecture

David REDON, maire de Porchères



Point sur les travaux...

Le hangar des services techniques

Attendu depuis longtemps, et suite à des subventions refusées par l'Etat en 2018, nous avons dû attendre 2019 avant de finaliser la construction du nouveau hangar des services techniques. Il va permettre de mettre à l'abri l'ensemble du matériel roulant et des outils. Cet équipement était indispensable. Ce bâtiment a été conçu par la société Goudy de Bergerac et les travaux d'électricité et de maçonnerie ont été effectués par des artisans de la commune de Porchères.



Route du Taiteau

Le tronçon de route entre le château d'eau et la RD 123 E 3 était dans un assez mauvais état. Le conseil municipal a donc décidé de sa réfection complète. Après consultation de la commission communale des routes, accompagnés des conseils de notre maître d'œuvre M. Michel Vienne, nous avons défini les travaux à effectuer : curage de fossés, décapage, pose de bordures, consolidation de fossés... la commission d'appel d'offre s'est réunie et a retenu l'entreprise Laurière, de Mussidan. Ces travaux, effectués en septembre-octobre ont bénéficié d'une subvention du conseil départemental au titre du FDAVC (Fonds Départemental d'Aide pour la Voirie Communale). Un chantier exemplaire !

Réfection de la salle polyvalente

Notre salle polyvalente a été inaugurée en... 2001 ! Bientôt 20 ans ! Et elle n'avait fait l'objet d'aucun entretien de grande ampleur. Le conseil municipal a décidé de lui redonner un « coup de jeune ». Les tuiles ont été démoissées, les peintures intérieures et extérieures ont été entièrement refaites et un bandeau de protection a été posé au niveau du bar. De plus la porte d'entrée, qui était trop haute, a été changée et abaissée. Bref, une nouvelle jeunesse. Tous les travaux ont été effectués par des artisans de Porchères et de Coutras.



Eclairage du bourg



Si ces travaux ont pris du retard, ils sont toujours en cours à l'heure où nous écrivons et ils seront terminés pour ce début d'année 2020. En effet, sur les conseils du Syndicat intercommunal d'électricité de Saint-Philippe l'Aiguilhe, nous avons décidé de moderniser l'éclairage du bourg de Porchères. A l'heure de remplacer les vieux lampadaires par des éclairages à LED, il nous est apparu judicieux de repenser la mise en lumière des bâtiments dans le bourg, en particulier l'église (rénovée en 2017) et la mairie. Quel changement d'ambiance !



La photo en couverture de ce journal est une simulation et elle donne une idée de l'éclairage du bourg à la fin des travaux

Remise des paniers de Noël aux agents communaux

C'est une tradition en cette fin d'année que de voir les agents communaux et les conseillers municipaux se réunir autour du Maire pour un moment convivial. David Redon a remercié chaleureusement l'ensemble du personnel communal et exprimé sa considération et son estime pour le dévouement dont ils ont fait preuve durant toute cette année 2019. Le Maire a tenu à rappeler le rôle important qu'ils jouent dans la commune : administration, entretien du village et des infrastructures, encadrement des enfants à la cantine et à la garderie.



Après la remise du panier, le personnel et les élus ont partagé un pot et un buffet afin de clôturer cette année 2019 dans la bonne humeur.

Repas de Noël à la cantine

Avant les vacances scolaires et en ce dernier jour de classe, les enfants de l'école de la Mousquetière qui mangent au restaurant scolaire ont eu droit à un savoureux repas de Noël. Grâce aux talents de la cuisinière, le personnel encadrant, les institutrices et les conseillers municipaux ont été ravis de partager ce moment avec les enfants.



Les enfants ont fait honneur aux petits plats concoctés par Nathalie qui n'a pas ménagé ses efforts pour ce repas de fête.

Spectacle de Noël de l'école de Porchères

Mardi 17 décembre, les enfants de l'école de Porchères ont fait une représentation de leur spectacle « Noël au grenier ». Le public était nombreux et conquis devant ce spectacle mêlant chants, danses, théâtre d'ombres, instruments de musique. Les parents ont également pu acheter les objets de Noël présentés à la vente (calendriers, bougies, sablés, décorations de Noël...). L'école remercie tous les parents pour leur participation et leur soutien. C'était un moment magique pour tous.



Le tiers-lieu solidaire « la maison Pierre Barrau » inauguré



Samedi 9 novembre dernier, un nombreux public assistait à l'inauguration de la Maison Pierre Barrau, en présence de Madame Véronique Hammerer, Députée de la 11^{ème} circonscription, Monsieur Jean-Luc Gleyze, Président du Conseil Départemental de la Gironde, Madame Michèle Lacoste et Monsieur Alain Marois, Conseillers Départementaux, Monsieur Marcel Berthomé, Président du Pôle Territorial du Grand Libournais et Maire de Saint Seurin sur l'Isle, de David Redon,

maire de Porchères, vice-président de La Cali et de nombreuses personnalités locales.

Au-delà de l'inauguration de ce nouveau Tiers-lieu, tous ont souhaité honorer par leur présence la mémoire de Monsieur Pierre Barrau, ancien Maire de Porchères de 1960 à 2013 et Conseiller Général et Départemental de la Gironde de 1994 à 2013.

Cette manifestation était l'occasion pour Jean-Philippe Burjade, en sa qualité de Président, de présenter l'action de l'association Isle et Dronne et d'expliquer les raisons qui ont motivé ses administrateurs d'associer le nom de cet illustre personnage local à ce nouvel espace ressource.

Formation et professionnalisation de salariés au sein de l'Entreprise Sociale Apprenante Isle et Dronne, organisation d'ateliers numériques, café solidaire et restauration légère, jardins participatifs, actions en faveur de l'écocitoyenneté, ... le champ des possibles a désormais son adresse : La Maison Pierre BARRAU à Porchères.

La toiture du moulin refaite

Le moulin avait besoin d'une réfection complète de ses toitures, sans cela, son avenir était plus que menacé. Comme il s'y était engagé, le propriétaire, Norbert FRADIN vient de faire procéder à ces travaux conséquents, dans le respect des prescriptions du service des Monuments Historiques. Les travaux ont été effectués par la société de couverture Loïc BESSE, de Coutras. Précisons que le moulin de Porchères, est un site privé, propriété de Norbert FRADIN, et que ces travaux n'ont pas coûté un centime à la commune. Avec ses 6000 visiteurs, sa boutique de produits régionaux, son restaurant-guinguette et ses activités waterbike sur la rivière, il y a maintenant l'équivalent de 7 salariés toute l'année au moulin. Le site est mis à disposition gracieusement par le propriétaire et il est géré par les bénévoles et salariés de l'association Vivons avec le moulin de Porchères.

Produire à nouveau de la farine au moulin de Porchères ?

Une réunion importante s'est tenue le 13 décembre 2019. En présence de Patrick Bobet, président de Bordeaux Métropole, il a été présenté un projet ambitieux qui consiste à remettre en production le moulin de Porchères pour produire de la farine bio, en vue de créer une filière « blé – farine – pain » à l'échelle du département de la Gironde. L'idée, proposée par Jean-Luc Gleyze, président du Conseil départemental de la Gironde il y a quelques années, commence à prendre tournure. D'ores et déjà, plusieurs partenaires publics et privés se sont montrés très intéressés par ce projet. Pour le moment, une étude de faisabilité va débiter...





LA CALI VOUS AIDE À TESTER LE POTENTIEL SOLAIRE DE VOTRE TOIT

Avec le cadastre solaire

<https://lacali.insunwetrust.solar>

380€/an
d'économies

500€/an
d'économies



IN SUN
WE TRUST



UN TERRITOIRE

ENGAGÉ DANS LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Le simulateur solaire de La Cali, c'est :

- ✓ **Un service gratuit**
devis et étude gratuits pour tous les habitants et professionnels de La Cali.
- ✓ **Un accompagnement complet et sécurisé**
de la réflexion sur votre projet jusqu'à 1 an après l'installation de vos panneaux solaires.
- ✓ **Un réseau d'installateurs certifiés près de chez vous**
rigoureusement sélectionné afin d'éviter les arnaques
- ✓ **Un outil unique en Europe**
qui s'appuie sur les données de la Nasa, l'Agence Spatiale Européenne, Météo France et l'IGN

Le cadastre solaire

Un outil gratuit à votre service

La Cali met à la disposition de tous ses habitants et professionnels une plateforme solaire.

Cette plateforme vous permet d'obtenir une première information sur le potentiel solaire de votre toiture.

Vous pourrez estimer le montant des économies sur votre facture, le coût d'une installation, le rendement et les aides financières mobilisables pour votre projet solaire.



Découvrez le potentiel solaire de votre toiture sur :

<https://lcali.insunwetrust.solar>

ou appelez

▶ **N°Cristal** 09 87 67 23 84

N° NON SURTAXE

La maison Pierre Barrau, nouveau Tiers-Lieu solidaire en Libournais, accueille depuis peu des ateliers de botanique : les Ateliers Néo'phyte. Une quinzaine de participants s'était donné rendez-vous samedi 23 novembre dernier autour d'un projet de jardinage dédié à la culture des plantes sauvages. Plusieurs parcelles ont été préparées et semées par les jardiniers en herbe : prairie humide, fleurs des friches, lisière de sous-bois, zone sèche ; le tout avec des plantes sauvages et locales, bien sûr !



Cours de botanique au sein des Ateliers Néo'phyte

Mais pourquoi cultiver des plantes sauvages ? Et puis qui sont ces « Néo'phytes » ? Réponses en images sur la germination du projet et ses premières pousses au sein du Tiers-Lieu solidaire Pierre Barrau.

Les Ateliers Néo'phyte

Les Ateliers Néo'phyte sont des ateliers de botanique animés par Bruno Wisniewski, formateur indépendant et gérant d'ADN (Animation et Découverte de la Nature). Dès ses débuts, cette initiative locale a été accueillie et soutenue par l'association Isle et Dronne et son actuel président : Jean-Philippe Burjade. La préservation et la valorisation de l'environnement faisant partie intégrante des missions de l'association, c'est tout naturellement que le rapprochement entre ADN et Isle et Dronne s'est opéré.

Les participants aux Ateliers Néo'phyte apprennent à reconnaître la flore ordinaire du Libournais, celle que nous côtoyons au quotidien mais dont nous ignorons tout ou presque. Après 6 à 8 mois de formation (cours, sorties de terrain et travaux pratiques), les apprentis botanistes savent identifier une cinquantaine d'espèces sauvages, et en connaissent les principaux usages en cuisine, en médecine ou au jardin.

Parallèlement à cette approche utilitaire des plantes, les Néo'phytes sont sensibilisés aux rôles écologiques de la flore sauvage. Les « herbes folles » ou « mauvaises herbes » comme on les nomme encore souvent, ont leur raison d'être et leur utilité dans la nature. Nourrir la faune (des insectes aux mammifères), accueillir la biodiversité, réparer les sols, servir de lieux de vie, d'abris, de zones de reproduction pour d'autres espèces : voici quelques-unes des fonctions essentielles liées à la flore sauvage.

Plus encore, la « bonne santé » de notre flore sauvage (du banal pissenlit au plus vénérable chêne) conditionne fortement les équilibres naturels et par voie de conséquence notre qualité de vie. Aujourd'hui, avec la dégradation croissante des écosystèmes, la flore sauvage est fortement impactée dans sa diversité et son abondance. Et ce déclin entraîne dans son sillage l'effondrement des



Préparation et semis des zones de culture

innombrables hôtes qui en dépendent... Les dernières études réalisées à grande échelle en Europe nous informent de la disparition de près d'un tiers des espèces d'arthropodes (notamment les insectes) en l'espace de 10 ans à peine (*Nature*, 2019).

Nous ne disposons pas de telles études pour le Libournais mais tous les naturalistes professionnels ou amateurs perçoivent au quotidien cette érosion lente mais certaine de notre biodiversité locale. C'est de ce constat au sein des Ateliers Néo'phyte qu'est né le projet de culture de plantes sauvages soutenu dès ses premières heures par l'association Isle et Dronne. Et si on refleurissait le Libournais ?

Vers un jardin de plantes sauvages ?

Pour sensibiliser les publics non avertis à l'importance de la flore sauvage, les mots trouvent rapidement leurs limites... Le jardin reste encore le meilleur outil pédagogique : il donne à voir les formes, les couleurs, les odeurs, l'extraordinaire richesse de notre flore locale ainsi que ses multiples fonctions et potentiels d'utilisations. Le pari lancé par les Néo'phytes est donc le suivant : *« sommes-nous capables de concevoir un jardin uniquement composé de plantes sauvages ? Est-il envisageable de créer sur notre territoire une sorte de conservatoire de la diversité florale qui soit en même temps un espace de formation, d'expérimentation et d'éducation populaire ? »*

De l'idée aux actes, il n'y avait qu'un pas ; pas franchi récemment en collaboration avec Isle et Dronne. Une parcelle de 500 m² environ a été investie pour les premiers tests de culture.



Cinq zones tests y ont été implantées et semées avec des espèces locales correspondant aux principaux écosystèmes de la région : zones humides, prairies, friches, lisières de sous-bois. Salicaires, lysimaques, linaires et autres molènes devraient commencer à pointer leurs premières feuilles au début du printemps !

Photos 3 et 4 Extraction des graines et semis d'automne

reproduire ces tests de culture chez eux. L'accueil de la biodiversité au jardin peut prendre plusieurs formes, des plus simples (mise en place d'une prairie fleurie) aux plus complexes (création de mini-biotopes). Les Néo'phytes ont ainsi pu vivre au cours de cette journée d'initiation les différentes phases de la culture des plantes sauvages, depuis la collecte des graines jusqu'aux semis.

Au-delà de l'aspect expérimental du projet, il s'agit d'inviter les participants à

L'attention portée au vivant est l'affaire de tous et il n'y a pas de petites actions en la matière. Il est urgent de comprendre que les questions environnementales ne se résument pas à de simples questions de préservation de la biodiversité. La nature n'est pas qu'un simple décor qu'il s'agirait de préserver pour notre bien-être... Toute société humaine dépend des équilibres invisibles (mais bien réels !) entre les différentes composantes des écosystèmes parmi lesquelles la flore sauvage joue un rôle fondamental. Les Ateliers Néo'phyte œuvrent en ce sens avec la conviction que seule une conscience et une connaissance partagées permettront d'esquisser des réponses durables.

Affaire à suivre...

Bruno Wisniewski

L'inauguration de la piscine de Lagrave en juin 1965...

C'était il y a 55 ans... souvenirs, souvenirs...

Extrait du journal Sud-Ouest du 14 juin 1965.

« C'est par un temps splendide et bien de circonstance que M. Robert Boulin a coupé hier le ruban symbolique aux couleurs de l'Avenir de la Double, inaugurant officiellement la piscine, en présence de MM. Lathière, député, Jean Scotté, inspecteur principal de la Jeunesse et des Sports, de M. le capitaine Ferrer, commandant la compagnie de Libourne, de M. Pierre Barrau maire de Porchères de M. l'abbé Dillemann de l'Avenir de la Double ; des conseillers généraux, maires, entrepreneurs, bienfaiteurs, amis et jeunes de l'Avenir de la Double. »

Cet équipement toujours en fonction en 2019, et pour longtemps encore espérons-le, est toujours géré par l'association l'Avenir de la Double.



Ce jour-là, 13 juin 1965, le ministre Robert Boulin, en personne est présent. Il était alors maire de Libourne, mais il avait un attachement tout particulier à Porchères...

Il se trouve que son suppléant, André Lathière, qui était devenu député lorsque Robert Boulin avait été nommé ministre, était natif de Porchères !

Qui était André Lathière ?

André Lathière était né à Porchères le 17 décembre 1920. Menuisier-ébéniste, mais passionné de sports, il se fit connaître par ses articles du quotidien le Sud-Ouest. Maire de Saint-Médard-de-Guizières, il fut élu en novembre 1958 suppléant de Robert Boulin, député de la 9^{ème} circonscription de la Gironde (Libourne). Quand celui-ci fut nommé secrétaire d'Etat en septembre 1961 dans le cabinet de Michel Debré, il le remplaça à la chambre des députés, de même après les élections de novembre 1962 lorsque Pompidou prit Boulin dans son gouvernement comme secrétaire d'Etat au Budget. André Lathière fut l'un des secrétaires de la Commission de la production et des échanges de l'Assemblée Nationale. Il revenait de Libourne à son domicile de Saint-Seurin-sur-l'Isle quand il trouva la mort dans un accident de voiture près de Néac le 5 octobre 1965.



Carte postale de 1966, peu de temps après l'inauguration.

Rappelons que Robert Boulin est décédé dans des conditions, non encore élucidées, le 30 octobre 1979 à Rambouillet. C'était il y a exactement 40 ans.

AGENDA 2020

SAMEDI 18 JANVIER 11 H 30	DIMANCHE 19 JANVIER	JEUDI 23 JANVIER DE 9 H A 12 H
<u>VŒUX DU MAIRE</u>	<u>CONCERT</u>	<u>INFO CALIBUS +</u>
MAIRIE DE PORCHERES	HARMONIE SAINT-EMILION	LA CALI
	PORCHERES - Salle des Fêtes Dimanche 19 Janvier 2020 15h.00 CONCERT ORCHESTRES D' HARMONIE DE CONDOM ET DE SAINT EMILION Musiques de Films The Best Of de Nino ROTA La Strada - Le Parrain-La Dolce Vita-Mort sur le Nil Les Clowns-Roméo et Juliet-Roma-Huit et Demi Plén Soleil-Giuletta degli Spiriti-Bidone-Amarcord Entrée Libre	CALIBUS+ TRANSPORTS DE PROXIMITÉ DE LA CALI Comment utiliser le transport gratuit à la demande vers Saint-Seurin-sur-l'Isle avec CALIBUS+ ? <i>Matinée d'information</i> Jeudi 23 janvier 2020 de 9h à 12h Mairie de Porchères LA CALI L'ARDEUR DU BORNEAUX
MERCREDI 29 JANVIER	SAMEDI 22 FEVRIER	DIMANCHES 15 ET 22 MARS
<u>REPAS DES AINÉS</u>	<u>REPAS COCHONNAILLES</u>	<u>MAIRIE</u>
MAIRIE DE PORCHERES	COMITE DES FETES	ELECTIONS MUNICIPALES
		ÉLECTIONS MUNICIPALES 2020 15 ET 22 MARS 2020

Mairie de Porchères 37, Place Paul et Pierre Barrau 33660 PORCHERES Tel : 05.57.49.61.52 mairie@porcheres.fr http://www.porcheres.fr	
<u>Horaires d'ouverture</u>	
Lundi	14 h - 18 h
Mardi	9 h - 12 h 30, 14 h - 18 h
Mercredi	9 h - 12 h 30
Jeudi	9 h - 12 h 30, 14 h - 18 h
Vendredi	9 h - 12 h 30, 14 h - 18 h
Samedi matin, sur rendez-vous.	

Les inscriptions sur les listes électorales sont possibles
jusqu'au 7 février 2020.

Pour pouvoir voter, pensez à vous munir de votre carte
d'identité et de votre carte d'électeur.